bry, flanquée de 53 autres dévouées. Pour affermir la constitution, ledit citoyen imagina de les faire figurer à toutes les fêtes civiques, triomphes ou enterrements, le chef orné d'une couronne d'or, d'argent, de lauriers, de chêne, de peuplier ou de fleurs, habillées d'une robe blanche, d'un manteau bleu et d'une ceinture rouge. Ainsi affublées, elles devaient assister à la messe chaque dimanche et aux vêpres sur des prie-Dieu placés devant le grand autel de Saint-Jean, ayant à côté d'elles un flambeau allumé ou une cassolette. Elles devaient avoir un drapeau et pour emblème une lionne allaitant ses petits et portant dans une de ses serres (1) un cœur enflammé. Ajoutons pour leur honneur qu'elles devaient aussi visiter et soulager les pauvres et les malades.

L'association du beau sentiment, tel est le nom d'une plaisanterie dont nous n'avons pas la clef et qui parut en 1762. On suppose que les dames de la ville réunies dans la salle du concert, après une réunion musicale, auraient formé sous ce nom une commission à l'effet d'offrir au Roi, par souscription, un vaisseau de ligne de quatre-vingts canons. La présidente avait le titre de directrice du beau sentiment. Deux dames quêteuses devaient être choisies parmi chaque corps de la ville, depuis les femmes de gentilshommes jusqu'aux femmes d'artisans et de perruquiers. Chaque collectrice pourrait se faire accompagner par un homme à son choix, « sans que cette faveur puisse être tirée à conséquence par le sexe masculin.» Cette facétie a été imprimée au mois de janvier, elle est intitulée : Délibération prise dans la salle de l'Académie des beaux-arts de la ville de Lyon, par la partie du beau sexe qui s'y est trouvée rassemblée le jeudi 7 janvier 1761. A Lyon, de l'imprimerie de Fidèle Bonsujet, in-4°.--Cette pièce doit être rare. Il y eut pourtant une souscription

⁽¹⁾ Il y a bien : serres.